

PP SP+ - Colle pour papiers peints, intissés, vinyles, papiers spéciaux



DEFINITION / DESTINATION / ARGUMENTAIRE / REFERENCES

DEFINITION

Colle mixte amyliacée méthyl cellulose pour tous papiers peints.

DESTINATION

- Intissés / papiers peints à envers non-tissé.
- Papiers vinyles et VER à envers non-tissé, VLI.
- Textiles à envers non-tissé, non-tissés à peindre.
- Papiers peints légers, courants, épais, lourds.
- Papiers peints épongeables, lavables, lessivables.
- Papiers peints gaufrés simples ou duplex.
- Papiers peints ingrains, à peindre.
- Papiers vinyles plats, légers, expansés relief (VER), lourds, nerveux.
- Pailles japonaises, coréennes.

ARGUMENTAIRE

- Colle universelle tous papiers peints dont intissés et vinyles.
- Application facile au rouleau ou à la brosse directement sur le mur (intissés).
- Utilisable en machine.
- Pouvoir piégeant élevé : convient pour papiers nerveux.
- Excellente glisse : permet d'ajuster facilement les lés.
- Collage final très résistant : idéal rénovation, cuisine ou salle de bain.
- Préparation facile sans grumeaux.
- Protégée contre la moisissure.
- Respecte les impressions et les encres en phase aqueuse.
- Se conserve 1 semaine minimum une fois préparée.

REFERENCES

- 300 GR : DCBMCOPSP300 - EAN 3549212466022

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition : mixte amyliacée méthyl cellulose + polymères.

Aspect : colle en paillettes.

Aspect en solution : colle translucide, onctueuse, moyennement visqueuse.

Densité : 0,4 environ.

pH en solution : 9,0 environ.

Temps de préparation de la colle : 15 minutes environ.

Résistance aux micro-organismes : très bonne.

Résistance finale du collage* : 24 à 48 heures.

* Le critère de résistance finale du collage est fonction de la température et de l'humidité ambiante, de l'hygrométrie et de la porosité des supports.

MISE EN ŒUVRE / AVANTAGES

PREPARATION DES SUPPORTS

Le DTU 59.4 "Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux" définit les règles professionnelles de préparation des fonds. Il appartient à l'applicateur de veiller au respect de ces règles, car il engage sa responsabilité.

Le DTU 59.4 indique les degrés d'humidité maximum admis :

- Support base plâtre : 5 %
- Bois et dérivés : 12 % ± 2 %

Le fond doit être plan, lisse, sain, sec en permanence (non exposé à des remontées d'humidité), propre, solide, dégraissé et dépoussiéré, de porosité normale.

Enlever les anciennes tapisseries, les badigeons, à l'aide d'un décolleur pour papiers peints et papiers vinyles.

Éliminer les peintures écaillées ou mal-adhérentes. Dépoussiérer les peintures anciennes ou brillantes par un lessivage alcalin, puis rincer. Poncer si nécessaire (rechampis de peinture), éliminer les poussières dues au ponçage, ou appliquer un primaire pour supports non absorbants.

Reboucher les trous ou fissures. Préencoller les murs neufs trop absorbants (plâtre neuf). Fixer les fonds friables, farineux avec une impression pour fonds absorbants. Imprimer les plaques de plâtre à parements cartonnés (Placoplâtre®). Proscrire les impressions riches, nourrissantes, ou les mélanges du type «restes de peintures», susceptibles de bloquer les fonds et non compatibles avec nos colles.

Pour la pose de papiers vinyles sur fonds neufs ou anciens, prévoir l'assainissement des murs par lessivage suivi d'un rinçage à l'eau additionnée d'eau de javel.

PREPARATION DE LA COLLE

Selon le type de papier, diluer 1 étui dans un seau propre avec les quantités d'eau suivantes :

- Intissés :

Dilution : 4.5 litres d'eau

Rendement : environ 6-7 rouleaux, soit 30 à 35 m²

- Papiers vinyles et spéciaux :

Dilution : 5 litres d'eau

Rendement : environ 5-6 rouleaux, soit 25 à 30 m².

- Papiers peints courants :

Dilution : 6 litres d'eau

Rendement : environ 6-7 rouleaux, soit 30 à 35 m².

Agiter rapidement en créant un tourbillon, puis verser le contenu du paquet sur les bords du seau.

Maintenir une légère agitation pendant environ 30 secondes. Laisser reposer 15 mn. Brasser énergiquement, la colle est prête.

ENCOLLAGE ET POSE

Pose intissés : encollage au rouleau directement au mur

Encoller uniformément le mur avec un rouleau à poils moyens ou une brosse à tapisser sur une surface légèrement supérieure à la largeur du rouleau de papier. Veiller à la bonne répartition de la colle sur toute la surface de pose.

Encoller soigneusement les angles et les bords de plinthes avec un pinceau. Appliquer le lé à sec directement sur le mur encollé, en ayant pris soin de vérifier l'aplomb. Maroufler soigneusement à l'aide d'un balai de colleur ou d'une spatule plastique, de haut en bas et du centre vers les bords.

Marquer la pliure du papier au droit des fenêtres, au bord des plinthes en vous aidant d'une spatule puis couper le lé avec un cutter. Appliquer le lé suivant en l'ajustant bord à bord avec le premier.

Après affichage et arasement, éliminer au fur et à mesure toute trace de colle à l'aide d'une éponge humide et propre.

Attendre 24 heures minimum avant de peindre le papier.

Pose "classique" : encollage à la brosse au dos du papier (papiers peints standards, vinyles...)

Encoller suffisamment et régulièrement l'envers du papier avec une brosse à tapisser.

Plier le lé en "portefeuille" en veillant à bien superposer les lisières afin d'éviter le séchage prématuré de la colle sur les bords. Les papiers "nerveux" devront être enroulés afin d'annihiler leur "nervosité".

Respecter un temps de détrempe de 5 à 10 minutes suivant l'épaisseur du papier et les indications du fabricant. Le temps observé sera identique tout au long de la pose.

Afficher le premier lé, en ayant pris soin de vérifier l'aplomb. Les lés suivants seront positionnés bord à bord, selon les conseils du fabricant et l'ordre établi lors de la découpe.

Maroufler soigneusement à l'aide d'un balai de colleur ou d'une spatule plastique, de haut en bas et du centre vers les bords.

Les taches de colle fraîches seront éliminées immédiatement à l'aide d'une éponge humide et propre.

CONSOMMATION

Rendement par étui : environ 5 à 7 rouleaux (30 à 35 m²).

NETTOYAGE

Mains, taches et outils se nettoient facilement à l'eau froide.

CONSERVATION

Stockage : illimitée en emballage non ouvert et en atmosphère sèche.

Conservation colle préparée : supérieure à 8 jours en récipient fermé à l'abri du gel.

CONDITIONNEMENT

Etui de 300G (code : 30602362)

Les indications portées sur cette fiche technique, sont basées sur des essais précis effectués en laboratoire, sur notre expérience de la mise en œuvre sur chantier. Devant la diversité des matériaux et des méthodes de travail, elles ne peuvent constituer que des recommandations. L'utilisateur doit adapter son travail aux conditions du chantier. En cas de doute, nous conseillons de procéder à des essais, ou de nous consulter. De ce fait, nous ne pouvons engager notre responsabilité, même vis à vis de tiers. Nous garantissons que ce produit est livré dans une qualité suivie, conforme à nos spécifications.

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Cette Fiche de Données de Sécurité est rédigée dans une démarche volontaire : elle n'est pas obligatoire conformément à l'Article 31 du Règlement n°1907/2006

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Adhésifs.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
Immeuble "Le Jade"
253 Avenue du President Wilson
93211 La Plaine Saint Denis
France
Tel: +33 (0)1 55 99 90 00
Fax: +33 (0)1 55 99 90 01

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0) 1 55 99 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé

Mention d'avertissement

Aucun(e)

Mentions de danger

Non classé

Conseils de prudence

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Les poussières fines dispersées dans l'air à une concentration suffisante et en présence d'une source d'ignition constituent un danger d'explosion de poussières

Évaluation PBT et vPvB

Les composants de cette formule ne répondent pas aux critères de classification des substances PBT ou vPvB

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Prendre avec soi une copie de la Fiche de données de sécurité avant de recevoir un traitement médical.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Autres informations Ventiler la zone. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après toute manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.
Protection de la peau et du corps Vêtements de protection adaptés.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide
Aspect Flocons
Couleur Blanc
Odeur Caractéristique
Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété

Valeurs

Remarques • Méthode

pH Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation Aucune donnée disponible
Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible
Point d'éclair Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité Aucune donnée disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité Aucune donnée disponible
Pression de vapeur Aucune donnée disponible
Densité de vapeur Aucune donnée disponible
Densité relative Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité Soluble dans l'eau
Solubilité(s) Aucune donnée disponible
Coefficient de partage Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible
Température de décomposition Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible
9.2. Autres informations	
Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
COV (composés organiques volatils)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité apparente	Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. Stable dans les conditions de stockage recommandées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Toxicité aiguë

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets indésirables Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Catalogue européen des déchets 07 07 99

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Polluant marin Np

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information disponible

Transport aérien

(OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU Non réglementé

14.2 Nom d'expédition Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Sans objet

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

UE-REACH (1907/2006) - Liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) pour autorisation conformément à l'article 59

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

UE-REACH (1907/2006) - Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

PBT Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

STOT RE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Fiche de données de sécurité

C. P. PEINTS SP PLUS ESP. REV.
Remplace la version : 29-mars-2016

Date de révision 29-nov.-2018
Numéro de révision 1.02

Classification and labeling data calculated from data received from raw material suppliers

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 29-nov.-2018

Indication des modifications

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour: 2.

Conseil en matière de formation Aucune information disponible

Informations supplémentaires Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité